

# Foire Aux Questions (FAQs) / E-CORPORATE

## SOUSCRIPTION

Qu'est-ce que CDM E-CORPORATE ?

Une solution de banque par internet fiable, rapide et sécurisée pour la consultation des comptes et mouvements en temps réel et pour la gestion à distance des différentes opérations effectuées habituellement en agence.

Qui peut bénéficier des fonctionnalités disponibles sur CDM E-CORPORATE ?

- PME
- Grandes entreprises/Multinationales
- Institutionnels

Comment souscrire à notre solution CDM E-CORPORATE ?

Pour souscrire à notre solution CDM E-CORPORATE, nous vous invitons à prendre contact avec votre chargé d'affaires. Un contrat de souscription vous sera remis avec les conditions particulières du contrat d'abonnement (compte de facturation, liste des co-abonnés, ...).

## Fonctionnalités

Quelles sont les fonctionnalités disponibles sur CDM E-CORPORATE ?

### **Reporting :**

- Consultation des soldes et opérations en temps réel
- Téléchargement des relevés électroniques aux formats : XLS, TXT, AMB120, MT940, CSV et PDF, Fichiers sorts prélèvements

### **Transactionnel :**

- Paiement de factures (plus de 40 facturiers disponibles sur le portail)
- Virements et prélèvements de masse
- Gestion des bénéficiaires
- Gestion des schémas de signature complexe
- Commande de chéquiers et LCNs
- Gestion des abonnements multi-sociétés

## Authentification

COMMENT ACCEDER AU PORTAIL CDM E-CORPORATE ?

Afin d'accéder au portail CDM E-CORPORATE, nous vous invitons à copier sur votre navigateur le lien <https://ebankingentreprise.cdm.co.ma>.

COMMENT SE CONNECTER A CDM E-CORPORATE ?

Pour se connecter au portail, vous êtes amenés à renseigner les champs suivants :

- Identifiant (disponible sur le contrat)
- Mot de passe : mot de passe (envoyé par SMS) pour les nouveaux contrats

Si vous disposez déjà de la solution CDM E-CORPORATE, vous garderez le même identifiant et le même mot de passe.

A partir de quel navigateur je peux me connecter à la solution CDM E-CORPORATE ?

Tous les navigateurs sont supportés. Nous vous recommandons d'utiliser Google Chrome.

COMMENT CHANGER MON MOT DE PASSE ?

Pour des raisons de sécurité, nous vous conseillons de changer régulièrement le mot de passe de votre accès à CDM E-CORPORATE.

Pour changer votre mot de passe, cliquer sur « changer votre mot de passe » au niveau du menu latéral « Administration » de votre portail, ou faites la demande directement auprès de votre chargé d'affaires.

QUE FAIRE SI J'OUBLIE MON MOT DE PASSE ?

Prenez contact avec votre chargé d'affaires, qui se chargera de vous transmettre un nouveau mot de passe par SMS.

NB : Au bout de 3 saisies erronées de votre code personnel d'accès, votre compte sera bloqué durant 24 heures.

## ASSISTANCE

DOIS-JE CHANGER MES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR UTILISER CDM E-CORPORATE ?

L'accès à CDM E-CORPORATE nécessite uniquement une connexion à Internet et un ordinateur.

EST-CE QU'IL Y A UNE ASSISTANCE ?

Lors de la contractualisation, nos experts Cash Management et/ou votre chargé d'affaires vous assisteront pour l'utilisation de la solution.

Nous mettons également à votre disposition un guide qui vous explique, étape par étape, toutes les opérations offertes par la solution.